



ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE 2017

Le temps des réformes

Lundi 3 juillet 2017
9h00-17h00

MTD Avocats
9 rue Pierre Le Grand - 75008 Paris

Programme de formation

08h45 : Petit-déjeuner d'accueil des participants

09h00-10h30 : LA « LOI TRAVAIL » ET SES SUITES (DÉCRETS, RÉFORMES GOUVERNEMENTALES)

La réforme de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

- *Santé et sécurité au travail : surveillance médicale des salariés, réforme de la procédure d'inaptitude, contentieux de l'inaptitude, agissements sexistes, travail illégal dans le BTP, ...*

10H45-12H15 **La réforme du temps de travail et du dialogue social**

- *Durée du travail et congés : primauté de l'accord d'entreprise, durée, révision et extinction des accords, aménagement du temps du travail, régime des forfaits jours, exonération de cotisations sur les heures supplémentaires, ouverture du référendum à l'employeur pour les accords minoritaires,*
- *Institutions représentatives du personnel : généralisation de l'instance unique de représentation, formation des élus, chèque syndical,*
- *Adaptation du droit du travail au numérique : bulletin de paie, droit à déconnexion, dialogue social et numérique, Code du travail digital pour les PME, ...*

12h30-13h30 : PAUSE DÉJEUNER

13h45-15h15 **LES AUTRES REFORMES GOUVERNEMENTALES EN COURS ET A VENIR**

- *Formation en alternance et apprentissage*
- *Assurance chômage*
- *Plafonnement des indemnités prud'homales*
- *Egalité entre les hommes et les femmes, ...*

15h30-17h00 : ACTUALITÉ LÉGISLATIVE, RÉGLEMENTAIRE ET JURISPRUDENTIELLE

- *Actualité du contrat de travail : recrutement, congés payés, période d'essai, CDD, droit disciplinaire, maladie, ...*
- *Actualité de la rupture du contrat de travail et ses suites : rupture conventionnelle, droit du licenciement pour motif personnel et économique, ...*
- *Actualité des instances représentatives du personnel : expertises, délais de consultation, discrimination syndicale, ...*

Participation : 900 € HT (déjeuner inclus, possibilité de conclure une convention de formation)